



Appel à candidature
*Technicien de gestion du Domaine Public Maritime autour de
l'archipel du Frioul (CDD de 5 mois)*

Catégorie : Catégorie B (profession intermédiaire)

Classement du poste : B1

RIFSEEP : N/C

Nature de l'emploi : Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Nature du contrat : CDD 5 mois

Domaines / Métier : Environnement

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 5 : Diplômes de niveau Bac +2

Statut du poste : Vacant

Résidence administrative : Marseille

Management : Non

Principaux interlocuteurs internes : Secteur Littoral ouest et archipels

Principaux interlocuteurs externes : Ville de Marseille, Conservatoire du littoral

Télétravail possible : Oui

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 26/07/2024

Poste à pourvoir le : 01/08/2024

1. Descriptif de l'employeur

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur

marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

2. Descriptif du service

L'agent recruté sera affecté au sein du secteur « Littoral Ouest et Archipels » en charge notamment de la gestion de l'archipel du Frioul.

Le poste est basé dans les locaux de l'équipe de gestion de l'archipel du Frioul dans le Sémaphore de Pomègues (Iles du Frioul).

3. Description du poste

Début 2023, le Conservatoire du littoral s'est vu attribué, 851 hectares de Domaine Public Maritime (DPM) autour des îles du Frioul afin de permettre la mise en place d'une gestion intégrée des espaces naturels terrestres et maritimes de cet archipel au patrimoine remarquable.

Entre terre et mer, ce sont désormais près de 990 hectares qui sont sous la protection du Conservatoire du littoral et des partenaires qui assurent la gestion quotidienne de ces sites naturels : le Parc national des Calanques et la Ville de Marseille.

La mission de cet agent devra permettre d'alimenter un plan d'action à venir sur la gestion du DPM sur le Frioul. L'agent travaillera avec les 2 Gardes littoral du Parc national des Calanques affectés à la gestion du site du Frioul.

PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE

L'affectation par l'Etat de la gestion du Domaine Public Maritime autour du Frioul au profit du Conservatoire du littoral nécessite un renforcement ponctuel du dispositif de gestion de l'archipel sur le milieu marin. Les missions et actions mises en œuvre par



l'agent seront particulièrement axées sur la gestion de cette nouvelle aire marine protégée :

- Pendant la période de haute fréquentation (août à octobre) :
 - o Surveillance du plan d'eau et respect du plan de balisage
 - o Information et sensibilisation des usagers en mer
 - o Suivi de la fréquentation marine autour de l'archipel
 - o Réflexion sur la mise en œuvre d'opération de nettoyage en mer et sur le littoral
- De novembre à décembre :
 - o Contribution à la rédaction du premier plan d'action du DPM sur le Frioul
 - o Contribution à la finalisation de différents rapports
 - o Surveillance du plan d'eau et respect du plan de balisage

L'agent appuiera également les gardes du littoral sur différentes activités de gestion réalisées sur l'archipel :

- Des actions d'accueil, de pédagogie et d'information auprès des acteurs et publics locaux ainsi que des visiteurs,
- Des missions de surveillance et de police, de gestion, d'aménagement et de mise en valeur du patrimoine naturel ;
- Des missions techniques dans le domaine de la protection de la faune et de la flore et de collecte de données naturalistes ;

Ses missions s'exercent dans le cadre du partenariat étroit établi entre la Ville de Marseille, le Conservatoire du littoral et le Parc national des Calanques pour la protection des patrimoines naturels terrestres et marins de l'archipel du Frioul.

4. Conditions particulières d'exercice

Travail en mer, travail en milieu escarpé, travail le dimanche et les jours fériés, possibilité d'horaires décalés et de travail de nuit.

5. Descriptif du profil recherché

Savoirs :

- Expérience dans la gestion des espaces naturels terrestres et marins

Savoir-faire :

- Maîtrise des techniques et outils de communication et de médiation
- Connaissances naturalistes et plus particulièrement des milieux littoraux méditerranéens
- Permis de conduire obligatoire (VL)
- Permis bateau et expérience de la navigation exigée

Savoir-être :

- Autonomie et sens des responsabilités
- Bonne aptitude au travail en équipe



- Forte capacité relationnelle, sens de la diplomatie et pédagogie
- Forte motivation pour le développement durable, pour la protection de la nature et du patrimoine culturel, et connaissance des politiques s’y rapportant

Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l’expérience du candidat dans les domaines d’activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l’adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail : Candidature « Technicien de gestion du Domaine Public Maritime autour de l’archipel du Frioul ».

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien. La non-réception d’une convocation à l’entretien équivaut à un rejet de candidature.

